

La détresse et l'émotion d'Isabelle Balkany après l'incarcération de son mari



L'épouse du maire de Levallois-Perret s'est exprimée ce vendredi. Isabelle Balkany et Patrick Balkany ont été condamnés par la justice pour fraude fiscale.

Avec Atlantico
Rédaction

Isabelle Balkany "*ne comprend pas*" que son mari aille en prison. Patrick Balkany, maire LR de Levallois-Perret, a été condamné à quatre ans de prison ferme avec mandat de dépôt. Il a été incarcéré en milieu d'après-midi à la prison de la Santé à Paris.

La femme de Patrick Balkany s'est exprimée sur *BFMTV* :

"Je ne comprends pas (...) et je comprends d'autant moins que le président du tribunal a dit deux fois qu'il n'y avait pas un centime d'argent public".

Isabelle Balkany a été condamnée à trois ans ferme, sans mandat de dépôt (pour des raisons liées à son état de santé).

"Je pensais, peut-être naïvement, j'aurais dû poursuivre mes études de droit, que l'on plaçait sous mandat de dépôt quelqu'un qui représentait éventuellement un danger pour l'ordre public ou qui pourrait quitter la France subitement. Ce n'est évidemment pas le cas de mon époux".

Après l'incarcération de Patrick Balkany, son épouse s'est dite "*bouleversée, meurtrie, triste et inquiète pour l'homme qu'(elle) aime*". L'avocat d'Isabelle Balkany, Pierre-Olivier Sur, a expliqué à l'*AFP* avoir fait appel du jugement.

Le maire de Levallois-Perret Patrick Balkany a donc été incarcéré cet après-midi pour fraude fiscale après avoir été condamné à quatre ans de prison ferme. Il a déposé une demande de remise en liberté. Cette demande sera examinée par la cour d'appel de Paris, qui va devoir statuer dans les deux mois.

Patrick Balkany a écopé de quatre ans de prison avec mandat de dépôt ainsi que de dix ans d'inéligibilité. Il est arrivé vers 14h45 à la Prison de la Santé, à Paris. Me Eric Dupond-Moretti, a indiqué après sa condamnation que son client allait faire appel.

